Envoyé en préfecture le 01/06/2023

Reçu en préfecture le 01/06/2023

Publié le



ID: 069-216901413-20230522-D39_23-DE



Conseil municipal du 22 mai 2023 **Délibération n° 39-23**

Objet : Demande de subvention au Département du Rhône - Appel à projet numérique ou culturel

Date de convocation : 12/05/2023 Présidence : Renaud PFEFFER - Maire Secrétaire élu(e) : Jocelyne TACCHINI

Membres présents: Renaud PFEFFER - Pascale CHAPOT - Dorothée RODRIGUES - Patrick BERRET - Pascale DANIEL - Jean-François FONTROBERT- Virginie PRIVAS-BREAUTE- Gaël DOUARD - Jean-Marc MACHON - Véronique MERLE - Anne-Catherine VALETTE - Julie GUINAND-BOIRON - Sophie PIVOT - Alain DUTEL - Véronique ZIMMERMANN - Patricia BONNET-GONNET - Anne-Laurence OLTRA - Jocelyne TACCHINI - Christian CECILLON - Raphaelle GUERIAUD - Anne BLANCHET - Fatira RULLIERE - Laure PIQUERAS.

Membres excusés et représentés :

Loïc BIOT a donné pouvoir à Gaël DOUARD Serge CAFIERO a donné pouvoir à Patricia BONNET-GONNET Dominique HAZOUARD a donné pouvoir à Christian CECILLON Arnaud BREJOT a donné pouvoir à Dorothée RODRIGUES Sébastien PONCET a donné pouvoir à Sophie PIVOT Dylan MAYOR a donné pouvoir à Monsieur le Maire

Membres absents:

Nombre de conseillers

En exercice : 29 Présents : 23 Votants : 29

I. LE CONTEXTE

En janvier 2020, la commune a décidé l'acquisition du rez-de-chaussée de l'ancien pensionnat des Sœurs Saint Charles, bâtiment au caractère historique et patrimonial situé au cœur de Mornant pour y réaliser la médiathèque municipale.

L'implantation de la nouvelle médiathèque dans cet espace permettra de créer au cœur du bourg, un nouveau lieu de vie et d'offrir à tous un nouveau lieu de partage, d'échanges, notamment avec les espaces partagés et le jardin.

Ce projet de médiathèque est structurant pour la culture, et résonne parfaitement avec la politique culturelle et patrimoniale de la ville.

Le projet culturel de la nouvelle médiathèque municipale peut se définir par :

- Une médiathèque facile et conviviale qui place l'usager au cœur de son action, veille à la qualité de l'accueil et des animations, développe une offre et des services adaptés aux différents publics ;

Envoyé en préfecture le 01/06/2023

Reçu en préfecture le 01/06/2023

Publié le



ID: 069-216901413-20230522-D39_23-DE

- Une médiathèque innovante qui est attentive à l'évolution des usages et intègre les nouveaux supports numériques en développant une offre numérique ambitieuse et accessible au plus grand nombre;
- Une médiathèque participative qui rend les usagers acteurs, accueille les pratiques amateurs et les initiatives artistiques.

II. LA PROPOSITION

Il est proposé de solliciter une subvention de 1000€ auprès du Département du Rhône dans le cadre de l'appel à projet numérique ou culturel pour l'ensemble des propositions culturelles prévues pendant le week-end d'inauguration de ce nouveau lieu sur un montant total de l'événement de 2 145€.

III. LA DÉCISION

Ouï l'exposé de Virginie PRIVAS-BREAUTE, Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- D'APPROUVER le principe de la demande de subvention au Département du Rhône ;
- D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier permettant d'obtenir cette subvention.

Mornant, le 22 mai 2023

Le Maire,

Renaud PFEFFER